

Préambule

Afin de déterminer les énoncés de priorités régionales et les actions à privilégier à plus court terme, le comité directeur a utilisé une approche collégiale et inclusive qui a permis d'identifier des enjeux soulevés par les intervenants de divers secteurs d'activités.

Malgré la diversité de ces intervenants et de leur secteur d'interventions, un enjeu fait consensus comme étant celui sur lequel la région doit s'attarder, soit celui de la démographie. La région a connu, connaît et connaîtra des bouleversements importants de sa structure démographique. Cette évolution marquée par plusieurs indicateurs aura des incidences sur la majorité des secteurs d'activités de la région. Il est donc primordial d'y porter une attention particulière et d'y consentir des efforts soutenus, sur une base multisectorielle.

De plus, des principes fondamentaux sous-jacent aux priorités régionales de la Gaspésie ont pu être décelés dans la période de consultation. Ainsi, toute action menée dans le cadre de ces priorités devra respecter certains principes fondamentaux. Le développement social et économique de la Gaspésie constitue la trame de fond sur laquelle s'appuieront les choix des actions à entreprendre au sein de chaque priorité régionale. Les actions à entreprendre devront également favoriser des préoccupations environnementales et de développement durable. Ces principes ont pour objectif de respecter les plus grandes richesses que la région possède que sont les gens qui y habitent et son territoire.

Région : Gaspésie

Énoncé de la priorité régionale :

Dynamiser l'occupation et la vitalité du territoire en vue de renverser la tendance démographique de la région.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

La démographie de la Gaspésie est actuellement en profonde mutation. Plusieurs conviennent que la baisse démographique et le vieillissement de la population constituent les enjeux les plus importants de la région.

Vieillessement de la population

- L'âge moyen de la population passera de 45,6 ans en 2014 à 51,9 ans en 2036.
- Si la population vieillit, les aînés de la région vieillissent également. En 1981, 38 % des aînés avaient 75 ans et plus. Cette même proportion était de 44 % en 2011 et sera, selon les prévisions, de 59 % en 2036.
- Ce phénomène provoque l'émergence de nouvelles réalités et donc de nouveaux besoins face auxquels des changements devront être apportés aux infrastructures, à la prestation de services, aux entreprises et aux organismes, aux habitats, à la sécurité publique, aux transports, etc.

Diminution de la population

- Entre 1986 et 2016, la population de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine a diminué de 19,7 % alors que, pour la même période, celle de l'ensemble du Québec a augmenté de 25 %.
- Lors des 5 dernières années, la population a diminué en moyenne de 753 personnes annuellement. Dans ce contexte, le maintien des services de proximité représente un réel défi.
- La Gaspésie est l'une des rares régions du Québec où les décès sont plus nombreux que les naissances. La région perd également une partie importante de ses habitants dans les échanges migratoires interrégionaux. La Gaspésie est l'une des régions qui a le plus faible taux d'attraction au Québec.
- Seulement 44 personnes âgées de 15 à 24 ans sont recensées en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine pour remplacer 100 âgées de 55 à 64 ans qui sont sur le marché du travail.
- Les défis démographiques transcendent l'ensemble des secteurs d'activité de la région.
- Selon Emploi-Québec, 10 400 emplois seront à combler en région d'ici les 5 prochaines années (9 500 de ces emplois seront dus à des départs à la retraite alors que 900 seront dus à la création d'emploi). Il est donc probable qu'un bon nombre de ces postes ne pourra être comblé si la tendance se maintient.

Actions à privilégier à plus court terme :

- Soutenir la mise en place et la mise en œuvre d'un plan régional concerté de démographie durable et mettre à contribution les élus, ministères, organismes et entreprises de la région dans ce plan.
- Soutenir les efforts de communication et de transformation de l'image de la Gaspésie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région.
- Soutenir les employeurs de la région afin de maximiser leur potentiel d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre.
- Assurer une offre résidentielle suffisante, équilibrée et de qualité.
- Soutenir les projets qui soutiennent l'attraction en dynamisant la région, notamment les projets créateurs d'emploi, qui améliorent la qualité de vie des citoyens ou qui proposent des modèles de gestion de ressources humaines innovants.

Région : Gaspésie

Énoncé de la priorité régionale :

Soutenir la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- La région fait face à des réalités socioéconomiques résultant de facteurs structurels et conjoncturels qui ont rendu une partie de sa population vulnérable.
- L'indice de vitalité économique (IVE) démontre les difficultés socioéconomiques de la région. Cet indice comprend trois indicateurs que sont le marché du travail (taux de travailleurs des 25 et 64 ans), le niveau de vie (revenu total médian des particuliers des 18 ans et plus) et la dynamique démographique (taux d'accroissement annuel moyen). 90,5 % des localités de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine présentent un indice dont la valeur est négative. La MRC de la Côte-de-Gaspé occupe le 76^{ième} rang au Québec avec un indice de vitalité économique de -4,10885, la MRC de Bonaventure le 91^{ième} rangs avec un indice de -9,65278, la MRC d'Avignon le 97^{ième} rang avec un indice de -16,93082, la MRC du Rocher-Percé le 103^{ième} et avant-dernier rang avec un indice de -16,93082 et finalement, la MRC de la Haute-Gaspésie le 104^{ième} et dernier rang de la province avec un indice de -17,88920.
- Le taux de scolarité était 13,8 % moins élevé que la moyenne québécoise en 2015.
- 27 % de la population de 25 à 64 ans n'a pas de diplôme d'études secondaires.
- 5 560 personnes vivaient en 2014 dans les familles à faible revenu.
- Comparative à l'ensemble du Québec, la région présente taux d'activité 9 % plus faible, un taux d'emploi 11,4 % plus faible et un taux de chômage 5,3 % plus élevé.
- Le taux de littératie et de numératie, le taux de suicide de la région ou encore le taux d'enfants de 17 ans et moins pris en charge pour cause de maltraitance sont d'autres exemples d'indicateurs qui expriment les difficultés de la région.
- Les situations socioéconomiques, les distances importantes ou la faible densité de population mènent entre autres plusieurs citoyens à vivre de l'exclusion sociale et rendent précaire l'offre de services de proximité (écoles, service de santé, poste, commerces de proximité, etc.).

Actions à privilégier à plus court terme :

- Soutenir l'offre de services de proximité dans l'ensemble des municipalités de la région et favoriser l'innovation et la création de nouveaux modèles de prestation de services.
- Soutenir la réalisation d'actions régionales concertées comprises dans les différentes politiques municipales telles les politiques familiales, les politiques MADA, les politiques culturelles, etc.
- Assurer que les services, les infrastructures, les espaces publics extérieurs et les bâtiments soient accessibles et sans obstacle à l'ensemble de la population.
- Favoriser l'implication et la participation citoyenne de tous gaspésiennes et gaspésiens pour maximiser le potentiel des communautés.
- Contrer l'isolement, notamment en encourageant l'aménagement de lieux publics et d'espaces de socialisation.
- Contribuer à la sécurité alimentaire de tous et favoriser l'accès à une alimentation saine, diversifiée et accessible.

- Assurer une offre de services communautaires et de santé appropriée à l'ensemble de la population.
- Soutenir des mobilisations locales, régionales, sectorielles et intersectorielles afin de soutenir la lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.
- Répondre aux diverses réalités de personnes ou de communautés à risque de vivre de l'exclusion.

Région : Gaspésie

Énoncé de la priorité régionale :

Soutenir l'enseignement et la recherche en région.

Éléments de contexte associés à cette priorité :

- Le faible taux de scolarisation de la main-d'œuvre disponible crée des difficultés de recrutement pour les entreprises qui recherchent une main-d'œuvre de plus en plus spécialisée. Ces difficultés sont accentuées par l'inadéquation entre les qualifications et les compétences professionnelles avec les emplois disponibles.
- Trois commissions scolaires couvrent le territoire de la Gaspésie, deux francophones et une anglophone.
- La région compte sur la présence d'un Cégep dont les activités en Gaspésie se font dans trois campus.
- Dû à la réalité démographique, plusieurs écoles de village ont fermé, tandis que d'autres sont menacées de connaître le même sort.
- Cette réalité représente un frein au développement de nouveaux programmes aux niveaux professionnel et collégial et un risque pour le maintien des programmes actuels.
- La région ne compte aucun établissement universitaire sur son territoire. Il est toutefois à noter que des universités offrent tout de même certaines formations à distance et dans la région. Plusieurs travaux de recherche de diverses institutions ont également lieu dans la région.
- La région dispose de trois centres collégiaux de transfert technologique (CCTT).
- Selon une étude du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CERMIM), la région est la dernière au Québec au chapitre des entreprises innovantes.

Actions à privilégier à plus court terme :

- Soutenir le développement des centres de formation professionnelle de la région en permettant l'offre de nouveaux programmes.
- Adapter les programmes d'enseignement de tous niveaux pour répondre aux besoins de la région, en tenant compte des besoins des entreprises, des travailleurs ainsi que des individus éloignés du marché de l'emploi, notamment par le soutien à l'offre de formation pour petites cohortes ou encore le soutien aux déplacements des enseignants.
- Assurer d'offrir à l'ensemble de la population des conditions permettant le développement de compétences, et ce, de la petite enfance au troisième âge.
- Soutenir le développement des centres de recherches qui œuvrent dans la région et encourager le maillage entre ces derniers, les institutions universitaires, les entreprises et organismes de la région.
- Améliorer l'environnement scolaire (infrastructures, programmes parascolaires, concentrations art ou sports-études, logements étudiants, etc.) soutenant ainsi une vie étudiante active.
- Participer à la redéfinition du rôle et de la place de l'école et de l'éducation au centre de la communauté.
- Faciliter le soutien et l'accès à la formation des artistes et des travailleurs culturels dans un objectif de professionnalisation.
- Favoriser la mobilité nationale et internationale notamment en maintenant les structures régionales d'accueil des étudiants ou créant des bourses de mobilité vers la Gaspésie. ☑

- Déployer, soutenir financièrement et encourager la réalisation de stages de cycles supérieurs en Gaspésie ou de projets de recherche orientés sur les enjeux et besoins de la région.
- Favoriser le retour sur le marché du travail en aidant les individus à suivre des formations qualifiantes pour compléter leurs expertises. ☒
- Soutenir la mise en place de fonds facilitant l'innovation endogène de la région.
- Soutenir la mise sur pied d'une table régionale de recherche et d'innovation pour identifier des réponses à des problématiques ou des enjeux régionaux.
- Adopter des stratégies propres à la région pour améliorer le taux de diplomation. ☒
- Assurer la pérennité des institutions de formation, d'enseignement et de recherche établies en Gaspésie.
- Encourager l'insertion socioprofessionnelle en soutenant la mise en place d'un réseau concerté pour l'accompagnement et l'intégration en emploi durable de la clientèle éloignée du marché du travail, sous-représentée ou inactive et mettre à contribution les ministères, organismes et les entreprises.

Région : Gaspésie

Énoncé de la priorité régionale

Participer au développement des activités de loisirs, sport et culture en région

Éléments de contexte associés à cette priorité

Loisirs, sports et activités physiques

- La région offre à ses citoyens et aux touristes une géographie hors du commun rendant exceptionnelle la pratique de différentes activités de plein air. Notons des montagnes propices à la pratique du ski hors-piste unique dans l'est de l'Amérique du Nord, des plans d'eaux permettant la pratique de la voile et du kayak de mer, des rivières à saumon exceptionnelles sur lesquels il est possible d'effectuer des descentes en eaux vives pour tous les niveaux, etc. Plusieurs événements exploitent d'ailleurs cette géographie pour offrir des compétitions sportives d'endurance de haut calibre.
- La région compte également sur la présence d'infrastructures scolaires, municipales ou privées offrant à la population la possibilité de pratiquer divers loisirs et sports (centres de ski alpin, réseaux de sentiers pédestres, de vélo de montagne ou de ski de fond, piscines, patinoires, terrains de baseball, de tennis, etc.).
- Malgré ces possibilités, des notions d'éloignement, de coûts, de sécurité, de transport, d'infrastructures inadéquates, de faible participation minent parfois l'accessibilité de ces lieux ou de ces activités.

Culture

- La Gaspésie se distingue par une vie culturelle dynamique qui participe à son développement économique et social. Les acteurs du secteur reflètent l'identité collective de la région, aussi inspirante que singulière.
- Près de 900 personnes de la région travaillent dans le secteur culturel, et ce, dans près de 300 organisations.
- La région compte sur la présence d'une politique culturelle régionale, d'une charte des paysages, du réseau de bibliothèques publiques, de six établissements muséaux soutenus ou reconnus, de huit diffuseurs pluridisciplinaires soutenus, d'un organisme de concertation, de 11 politiques culturelles adoptés, de trois écoles de musique et de deux camps reconnus, de 11 médias communautaires soutenus, de huit immeubles et deux sites classés, d'un site déclaré, 25 immeubles et six sites cités, deux objets classés en plus de deux personnages historiques désignés originaires de la région et, bien entendu des artistes et artisans qui font rayonner la culture gaspésienne.
- Malgré la vitalité de la vie culturelle, les défis et enjeux du secteur sont nombreux. L'accessibilité constitue un défi important en termes d'adaptation aux diverses clientèles et à l'optimisation des équipements ou de transport. La sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine, la viabilité et la vitalité culturelle des collectivités, l'aménagement et l'occupation du territoire, la reconnaissance du secteur culturel dans le développement, l'intégration de nouvelles technologies, la qualification de la main-d'œuvre, la diversité des activités sont des enjeux sur lesquels il est nécessaire de s'attarder.

Actions à privilégier à plus court terme

- Soutenir la mise à niveau et le développement des infrastructures de loisirs, sports et activités physiques et culturelles en favorisant un aménagement concerté de l'offre sur le territoire.

- Soutenir les offres culturelles et événementielles de la région et favoriser leur promotion en misant sur la complémentarité des créneaux et des thématiques.
- Offrir aux jeunes, aux familles, aux professionnels et aux personnes âgées des milieux de vie attractifs, offrant des activités culturelles et sportives favorisant un mode de vie actif, accessible à tous.
- Encourager les projets positionnant les loisirs, le sport et la culture comme outils de développement social et économique.
- Miser sur le patrimoine culturel matériel et immatériel dans le développement des territoires.
- Appuyer et accompagner les municipalités qui désirent mettre de l'avant leur personnalité culturelle axée sur les spécificités, les forces et les potentiels qui les caractérisent.
- Positionner la Gaspésie comme chef de file de destination plein air et élaborer un plan régional de développement du plein air.
- Collaborer au développement de saines habitudes de vie principalement en ce qui a trait à la création d'environnements favorables à la saine alimentation et à la pratique régulière d'activité physique.
- Encourager l'utilisation des arts et de la culture en dehors des institutions.

Région : Gaspésie

Énoncé de la priorité régionale

Participer au développement économique et à la création d'emplois.

Éléments de contexte associés à cette priorité

- La région de la Gaspésie se caractérise par sa forte proportion de très petites et petites entreprises : 60 % des entreprises comptent moins de 5 employés et 38 % en comptent entre 5 et 50.
- Un important défi se dessine sur le plan de la relève entrepreneuriale puisque l'âge des entrepreneurs est élevé. Près de 80 % de ceux-ci pourraient prendre leur retraite au cours des prochaines années. Cependant, peu d'entrepreneurs ont des plans de relève. En plus de ces difficultés de relève, les entrepreneurs vivent des difficultés de rétention et une rareté de main-d'œuvre.
- L'entrepreneuriat collectif est très important dans la région. Les entreprises d'économies sociales sont de réels moteurs de développement économique et social. La région compte sur plus de 200 entreprises d'économie sociale dont les revenus se situent à plus de 100 M\$ et contribue au maintien de 3 000 emplois. Durable dans le temps, 84 % de ces entreprises ont plus de 10 ans d'existence. Ce modèle d'affaires peut être vu comme une solution à la relève et au développement et au maintien des services de proximité.

Actions à privilégier à plus court terme :

- Soutenir le développement de l'entrepreneuriat individuel et collectif.
- Offrir aux entreprises un environnement d'affaires favorable, notamment par des infrastructures numériques fortes et stimulantes et des services de soutien à l'entrepreneuriat (relève, main-d'œuvre, commercialisation, exportation et représentation).
- Favoriser l'implantation et la mise en place d'entreprises ou de projets de secteurs non traditionnels.
- Maximiser les retombées économiques dans le cadre de projets d'envergures.
- Soutenir les entreprises gaspésiennes dans leurs démarches pour développer leur marché extérieur.
- Encourager les entreprises à appliquer les principes de développement durable dans le cadre de la réalisation de leurs activités et de gestion des ressources humaines.
- Favoriser la mise en place d'instance de concertation entrepreneuriale afin de favoriser l'intersectorialité.
- Maximiser et adapter l'aide financière dédiée au développement des projets entrepreneuriaux et en centraliser l'information.
- Soutenir les initiatives qui favorisent ou encouragent la relève entrepreneuriale, notamment en permettant des allègements normatifs ou fiscaux.
- Appuyer et soutenir les projets de diversification et de développement de l'industrie dans les secteurs économiques phares et ceux en développement.
- Faciliter l'embauche, le recrutement et l'intégration de travailleurs issus des différentes communautés culturelles.
- Favoriser l'implantation d'entreprises ou d'organismes qui mettent en valeur ou qui travaillent dans les énergies vertes, la recherche ou les nouvelles technologies.

- Miser davantage sur les petites et moyennes entreprises et sur le travail autonome que sur l'implantation de grosses entreprises qui ont des impacts à court terme.
- Soutenir les entreprises dans leurs démarches d'innovation (produits et procédés) et dans leurs projets d'investissements afin d'accroître leur production et leur compétitivité.
- Soutenir la réalisation d'actions renforçant la vitalité des campagnes et la mise en valeur des potentiels liés au territoire naturel.
- Encourager des initiatives visant le développement endogène notamment en réponse aux besoins locaux et régionaux, individuels, commerciaux et institutionnels.
- Miser sur les infrastructures de télécommunication pour délocaliser les différents ministères de la Fonction publique vers la Gaspésie.
- Soutenir le développement des compétences en gestion et en commercialisation des entrepreneurs.

Région : Gaspésie

Énoncé de la priorité régionale :

Assurer le transport des personnes, des marchandises et des informations fiable et efficace sur l'ensemble du territoire.

Éléments de contexte associés à cette priorité

La région a un territoire immense dont la majorité de la population est concentrée en zone côtière. La géographie particulière impacte l'accès aux marchés, l'approvisionnement des entreprises ou encore la prestation de services par exemple.

Transport routier

- La région compte 3 axes routiers principaux : la route 132 qui ceinture la péninsule, la route 299 qui traverse la péninsule dans l'axe nord-sud et qui relie New Richmond et Sainte-Anne-des-Monts et finalement la 198 qui relie Gaspé à L'Anse-Pleureuse via Murdochville.
- Les routes sont soumises à des événements climatiques importants qui fragilisent le réseau.
- Le tour de la Gaspésie est une route mythique convoitée par les touristes qui la serpentent tant en voiture qu'à vélo. Par les paysages qu'elle offre, elle est un produit d'appel touristique en soi.
- La région possède un service de transport interurbain efficace, mais qui doit sans cesse innover pour lui permettre de répondre aux besoins de la population tout en assurant l'atteinte de l'équilibre financier.
- La desserte de transport interrégional par autocar a connu une forte diminution au cours des dernières années.

Transport ferroviaire

- La région possède un tronçon de chemin de fer qui relie Matapédia à Gaspé qui est dans un état ne permettant pas la circulation de train sur la totalité de sa longueur. Des investissements ont été annoncés afin de faire sa mise à niveau.
- Le transport ferroviaire pourrait s'inscrire comme un important outil de développement régional, notamment pour l'exportation de composantes d'éoliennes ou de produits issus des ressources naturelles ou pour le transport de personnes.

Transport maritime

- Si la région est ceinturée d'eau, le transport maritime n'est que peu exploité étant donné la vétusté des ports qui font partie de son réseau d'arrêts maritimes.
- L'état des quais a des conséquences sur les activités récréotouristiques et sur les pêches dans la région.
- Le port de Gaspé est le seul en région qui bénéficie de la reconnaissance de zone industrialo-portuaire.

Transport aérien

- La région compte quatre aéroports, dont deux sont desservis par des transporteurs aériens réguliers.
- Les liens aériens facilitent et accélèrent les déplacements des touristes, des gens d'affaires ou des citoyens et sont essentiels à ceux qui requièrent des transports médicaux d'urgence.
- Les prix des billets d'avion sont cependant très élevés, voire quasi inaccessibles.

Télécommunication

- La région est la seule au Québec à s'être dotée d'un plan numérique.
- L'accès à des infrastructures de qualité est une condition préalable au développement de ce plan.
- Malgré une bonne desserte en termes d'accès à la haute vitesse, la région est l'une des dernières en termes d'utilisation. En 2012, la région se classait 14e sur 16 régions.
- La population de la région étant située majoritairement en zone côtière, l'accès aux ondes cellulaires y est concentré. Le cœur de la région est pour une grande partie, dépourvu de ce lien.

Actions à privilégier à plus court terme :

- Mettre sur pied une stratégie de mobilité durable comprenant le transport de personnes et de marchandise et comprenant les secteurs maritime, ferroviaire, routier et aérien aux niveaux local, régional, provincial, national et international.
- Soutenir et appliquer la stratégie numérique de la Gaspésie.
- Développer des réseaux d'infrastructure de transport et de communication adéquats et intégrés aux besoins de la région permettant d'assurer l'accès à des moyens de transports et de communication appropriés pour l'ensemble de la population et des entreprises de la région.
- Développer une expertise de pointe dans l'adaptation des infrastructures de transport aux changements climatiques.
- Développer une stratégie favorisant l'accessibilité au transport aérien en région, notamment par la réduction des prix et par la mise à niveau des infrastructures aéroportuaires.
- Assurer le déploiement optimal de réseaux de télécommunication adaptés aux besoins des milieux.
- Privilégier le multiple usage des routes pour favoriser tant le transport que l'activité physique dans un environnement sécuritaire.
- S'assurer que le développement du transport en Gaspésie respecte dans la mesure du possible l'intégrité et de la préservation des paysages.
- Favoriser les partenariats d'affaires dans une perspective d'atteinte des marchés.

Région : Gaspésie

Énoncé de la priorité régionale

Soutenir les secteurs d'activités phares de la région que sont l'exploitation et l'aménagement forestier, l'agroalimentaire, les pêches et l'aquaculture, l'industrie éolienne et le tourisme.

Éléments de contexte associés à cette priorité

Exploitation et aménagement forestier

- L'industrie a durement été touchée depuis les dernières années. La région a perdu de 1998 à 2013 près de 1 400 emplois, la majorité en usine. Malgré toutes ses difficultés, la forêt constitue encore aujourd'hui un moteur économique important pour la région.
- L'éloignement des marchés est un défi important.
- Certaines spécificités de l'industrie régionale peuvent représenter des opportunités à mettre en valeur.
- Il demeure d'actualité de mettre en place des moyens de faire de la deuxième et troisième transformation et d'aller au-delà du modèle traditionnel d'exploitations des territoires forestiers.

Agroalimentaire

- La région présentait en 2010 un revenu moyen par exploitation de 101 713 \$ alors que la moyenne québécoise était alors de 314 250 \$. Une importante proportion d'unités de production génère un revenu annuel de moins de 50 000 \$ (57 % des entreprises).
- L'activité agroalimentaire génère en 2010 un revenu agricole brut annuel de 27,4 M\$ dans la région.
- Les activités agricoles qui génèrent les plus importants chiffres d'affaires en 2013 étaient en ordre les productions bovines, laitières, acéricoles, horticoles (fruits et légumes), les grandes cultures commerciales de pommes de terre et la production ovine.
- Certaines productions sont en développement, comme la culture de petits fruits, les élevages de chevreux, de yaks et la culture de grains spécifiques, de chanvre ou du bœuf wagyu.
- Les défis du secteur sont d'améliorer l'efficacité et la rentabilité des entreprises, de structurer la mise en marché des produits, d'assurer le démarrage et l'établissement d'une relève en plus de freiner l'effritement de la filière agroalimentaire, de favoriser l'accroissement et la diversification des activités agroalimentaires et que soit reconnue la contribution du secteur agroalimentaire à l'occupation et la vitalité des territoires.

Pêche et aquaculture

- 56 % des crustacés, poissons et mollusques pêchés dans la province débarquent en Gaspésie. Les quelque 340 entreprises de pêche emploient 1000 pêcheurs et aides-pêcheurs et débarquent annuellement 30 000 tonnes de crustacés, poissons et mollusques d'une valeur de 130 M\$.
- La quarantaine d'usines de transformation emploient près de 2 300 employés et génèrent des ventes de 300 M\$. Une dizaine d'entreprises aquacoles emploient quant à elles près de 70 personnes.
- Les enjeux de ce secteur sont nombreux. Le transfert des entreprises de pêche, la diversification des activités (développement de nouvelles pêcheries, de nouvelles activités de transformation et des projets de diversification en aquaculture), l'adoption par l'industrie de l'approche de la chaîne de valeur, la mise sur pied d'une instance sectorielle régionale qui regrouperait les acteurs des pêches et de l'aquaculture

commerciales, le vieillissement de la main-d'œuvre et des difficultés de recrutement et de rétention de cette dernière ou encore la valorisation de l'image du secteur en sont des exemples.

Éolien

- Quoique relativement nouvelle en Gaspésie, l'industrie éolienne est très importante pour la région.
- Cette filière comprend tant le développement de parcs éoliens que celui de la fabrication de composantes que le développement d'expertises.
- Alors que le développement de nouveaux parcs éoliens est présentement en suspens au Québec, des opportunités d'exportation se présentent. Des modifications règlementaires sur les exportations à partir de terres publiques sont cependant nécessaires pour ce faire.
- Plusieurs éléments rendent difficile le transport de composantes hors-normes lié aux déplacements des composantes éoliennes produites en région, ce qui peut freiner l'industrie en région.

Tourisme

- La croissance du secteur à l'échelle internationale laisse présager un potentiel de développement important.
- La Gaspésie est classée parmi les plus belles destinations mondiales par la National Geographic Society.
- La région peut compter sur une clientèle oscillante entre 500 000 et 600 000 touristes par année selon Tourisme Québec dont 20 % proviennent de l'extérieur du Québec. Les dépenses des touristes dans la région totalisent en moyenne près de 190 M\$.
- Pour 2012, les retombées économiques du tourisme en Gaspésie sont estimées à 226 millions selon l'ATRG. La région compte plus de 1 000 entreprises qui œuvrent dans le secteur du tourisme et génèrent jusqu'à 7 000 emplois.
- La Gaspésie possède un symbole largement reconnu, à savoir le parc national de l'Île-Bonaventure-et-du-Rocher-Percé. Elle possède également trois autres parcs nationaux.
- La Gaspésie est un territoire forestier convoité par les chasseurs et les pêcheurs.
- La région connaît actuellement le développement et l'émergence de nouveaux créneaux touristiques en lien avec les activités de plein air et le développement du tourisme hivernal (ex. : ski hors-piste, motoneige, etc.) ou encore avec de nouveaux produits culturels.
- L'industrie touristique fait face à divers enjeux. La concurrence intra-Québec, canadienne et internationale, l'éloignement des grands centres urbains du Québec, les frais et la disponibilité des transports, le nombre important d'attraits touristiques de type communautaire dont la capacité financière est limitée, la large étendue du territoire, la qualité d'hébergement parfois en deçà de la moyenne québécoise et une forte saisonnalité touristique limitée à une durée de cinq semaines en sont des exemples.

Actions à privilégier à plus court terme :

- Soutenir le développement des créneaux d'excellence de la région (le créneau en récréotourisme, le créneau éolien et le créneau ressources, sciences et technologiques marines) et la poursuite des efforts de recherche et d'innovation de ces secteurs notamment en favorisant le maillage avec les centres de recherche.
- Tenir compte des planifications sectorielles dans les actions portées envers ces secteurs et de l'impact sur la qualité des paysages.
- Favoriser la concertation sectorielle pour permettre la mise en commun d'expériences d'affaires et ainsi améliorer les pratiques.
- Soutenir la mise en place de stratégies concernant le développement d'activités touristiques d'appel (exemples pour les secteurs de la chasse et la pêche et le développement de réseau VHR et les infrastructures qui s'y rattachent, les activités d'aventure hivernale, etc.) et le prolongement de la saison touristique.
- Développer et consolider les infrastructures en terre publique, en concertation avec le milieu.
- Reconnaître la contribution des secteurs bioalimentaire, forestier et faunique à la vitalité et à l'occupation du territoire.
- Soutenir le développement de l'industrie forestière et le maintien de la structure industrielle en Gaspésie, notamment en trouvant des solutions permettant d'écouler les sous-produits du sciage (copeaux, sciures, écorces) et le développement d'activités de deuxième et troisième transformation du bois.
- Soutenir le développement d'un ou de plusieurs centres de valorisation des bois (copeaux, sciures, bois de trituration, biomasse forestière, etc.) à des fins énergétiques.
- Développer le potentiel que représente l'industrie acéricole région.
- Soutenir le secteur éolien afin qu'il puisse s'orienter vers l'exportation, notamment vers les États-Unis.
- Soutenir le développement de parcs éoliens de type communautaire.
- Soutenir le développement et la diversification du secteur des pêches et de l'aquaculture en favorisant l'accès à la relève et la concertation entre les acteurs du secteur.
- Soutenir la promotion des produits du domaine de la pêche et de l'aquaculture.
- Accompagner les grandes institutions publiques (santé et services sociaux et enseignement), les grandes entreprises ainsi que les différents producteurs ou fournisseurs afin d'assurer le maximum d'approvisionnement local.
- Favoriser l'accroissement et la diversification des activités agroalimentaires notamment par la transformation, les productions biologiques, les productions animales, l'agrotourisme et le tourisme gourmand.
- Valoriser les produits sous l'appellation Gaspésie Gourmande auprès des acheteurs et des consommateurs.
- Contribuer à la consolidation de l'industrie touristique, notamment par le soutien des attraits touristiques, le tourisme gourmand ou l'agrotourisme.